

Pour connaître les priorités des citoyens en matière de politique à mettre en œuvre, un module spécifique a été réalisé dans le Baromètre social de la Wallonie 2012¹. Ce module a été conçu spécialement dans l'objectif de répondre à deux questions :

- Quelles sont les préoccupations des citoyens wallons en ce qui concerne les politiques mises en œuvre par le Gouvernement wallon ?
- Dans quelle mesure les préoccupations du Plan Marshall 2.Vert sont-elles présentes dans la population wallonne ?

Les compétences régionales² ont été réorganisées en 24 domaines (par exemple la lutte contre les discriminations ou la mise ou la remise à l'emploi des demandeurs d'emploi). Ces domaines ont été libellés de façon à les rendre facilement compréhensibles pour les personnes interrogées ;

Il a alors été demandé aux citoyens de déterminer parmi ces 24 domaines quels étaient les trois domaines les plus importants pour eux, dans un premier temps, et pour le développement de la Wallonie, dans un second temps.

Le tableau suivant présente les résultats en 2013 concernant les domaines que le citoyen considère important *pour lui* et, dans la seconde colonne, les domaines qu'il considère important *pour le développement de la Wallonie*.

Proportion de citoyens wallons ayant retenu le domaine considéré dans la liste des 3 domaines les plus importants pour eux ou pour le développement de la Wallonie (en pourcentage), 2013

	Pour le citoyen wallon...*	Pour le développement de la Wallonie...**
Environnement		
La protection de l'environnement et de la biodiversité	24	13
L'utilisation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)	16	14
Les économies d'énergie (sensibilisation, primes à l'isolation)	18	10
Social		
Le soutien aux publics fragilisés (par exemple personnes	49	14

¹ Ce chapitre a été rédigé à partir d'extraits tirés du rapport de recherche "Priorités politiques et Plan Marshall 2.Vert. Mise à jour des données du Baromètre social de la Wallonie 2012" réalisé par l'équipe de l'UCL-IPSOLE, en collaboration avec les chercheurs de l'IWEPS. (Personne contact à l'IWEPS pour le Plan Marshall 2.Vert : Mathieu Mosty, m.mosty@iweeps.be)

² Ces compétences régionales sont répertoriées sur le site internet du Parlement wallon (<http://parlement.wallonie.be/content/default.php?p=comp-00>) et sur les sites internet des cabinets des ministres wallons.

âgées, personnes malades, handicapés physiques ou mentaux, etc.)		
Le soutien aux familles (crèches, familles en difficulté, etc.)	32	8
La lutte contre les discriminations (égalité hommes-femmes, discrimination raciale...)	16	6
Education et formation		
La mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (formations, orientation et actions de sensibilisation)	38	36
La formation continue des travailleurs (développement de nouvelles compétences ou reconversion)	12	26
Service à la population		
Les infrastructures sportives	5	3
Le financement des provinces et communes	4	15
Aménagement du territoire et habitat		
Les logements neufs et les primes à la rénovation	8	8
La production et la distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau	5	5
L'aménagement du territoire rural et urbain (plans de secteur, zones d'habitat...)	4	6
Economie		
Les aides aux entreprises	8	25
La reconversion des anciens sites industriels	4	12
La création de zonings (à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services)	2	10
La recherche et l'innovation	10	26
Le commerce extérieur et les relations internationales	2	14
Le tourisme	3	12
Transport		
Les routes et autoroutes	20	19
Les ports	0,2	2

Les aéroports	0,5	2
Les pistes cyclables, les zones piétons et les Ravel...	9	6
Les transports en commun et les transports scolaires	9	5

Source : IWEPS, Enquête BSW 2013 - Calculs : IWEPS

Clé de lecture : *Exemple : en 2013, la protection de l'environnement et de la biodiversité fait partie des trois priorités citées pour le développement de la Wallonie par 13 % des citoyens wallons.*

* à partir d'un échantillon de 1 298 individus.

** à partir d'un échantillon de 1 125 individus.

*** à partir d'un échantillon de 1 244 individus.

En 2013, lorsque les citoyens se positionnent sur les trois domaines les plus importants pour eux-mêmes, près d'un citoyen sur deux (49%) estime que le soutien aux publics fragilisés fait partie des domaines prioritaires.

Toujours au niveau social, 32% des citoyens ont classé le soutien aux familles dans un des trois domaines les plus importants. Les deux autres domaines les plus fréquemment cités sont la mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi (38%) et la protection de l'environnement et de la biodiversité (24%). On retrouve dans ce dernier domaine prioritaire la référence à la nature qui, aux yeux des citoyens en Wallonie, participe également au sentiment de fierté d'être wallon.

Du point de vue du développement de la Wallonie, les impératifs économiques sont prégnants. Le domaine considéré comme le plus important pour le développement de la Wallonie est **la mise ou remise au travail des demandeurs d'emploi, qui apparaît déjà en bonne place du point de vue individuel : 36% des citoyens wallons ont cité ce domaine dans la liste des trois domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie.**

On soulignera également qu'un peu plus d'un citoyen wallon sur quatre a intégré, en 2013, les aides aux entreprises (25%) et la recherche et l'innovation (26%) dans sa liste des domaines les plus importants pour le développement de la Wallonie.

Une autre catégorie considérée comme importante pour le développement de la Wallonie est l'éducation et la formation. La formation continue des travailleurs occupe en effet la deuxième place, avec la recherche et l'innovation, avec un peu plus d'un citoyen wallon sur quatre (26%) qui estime que ce domaine est prioritaire pour le développement de la Wallonie.

Enfin, pour terminer, on relèvera également que pour presque un citoyen sur cinq (19%), le domaine des routes et autoroutes (qui ne bénéficie pas de budgets dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert) est un domaine prioritaire **pour le développement de la Wallonie.**